Rubrique: Avis officiels généraux et annonces
Sous-rubrique: Autre avis officiel
Date de publication: KABVS 16.10.2026
Visible par le public jusqu´au: 16.11.2026
Numéro de publication: AL-VS15-0000002611

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Autre avis – Vidange du réseau d'irrigation, Chamoson

Titre de l'avis
Vidange du réseau d'irrigation

Contenu de l'avis

La vidange du réseau d'irrigation sera réalisée progressivement à partir du **vendredi 23 octobre 2026** par le service d'irrigation.

Les installations privées (vignes, prés, pelouses, jardins…) devront être vidangées à partir du **lundi 2 novembre 2026**. Les conduites privées ne sont pas entretenues par le service d'irrigation et restent sous la responsabilité des propriétaires concernés. Tout dégât survenant par manque d'entretien ou de vidange sera mis à la charge du propriétaire responsable.

Le service d'irrigation se réserve le droit de se porter partie civile contre les propriétaires de conduites privées négligents en cas de dommage au réseau communal.

Point de contact
Commune de Chamoson

Chemin Neuf 9

1955 Chamoson

Rubrique: Avis officiels généraux et annonces
Sous-rubrique: Autre avis officiel
Date de publication: KABVS 16.10.2026
Visible par le public jusqu'au: 16.11.2026
Numéro de publication: AL-VS15-0000002619

Entité de publication



Commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Autre avis – REVISION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES ET DU REGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES ET CREATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE ET DE SON REGLEMENT - Site de la Losentze, Chamoson

Titre de l'avis
REVISION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES ET DU REGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES ET CREATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE ET DE SON REGLEMENT - Site de la Losentze

Contenu de l'avis

Conformément à l'article 34 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l'administration communale de Chamoson soumet à l'enquête publique durant 30 jours la révision partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones, ainsi que la création d'un plan d'aménagement détaillé et du règlement qui l'accompagne, en coordination avec l'administration communale de Leytron.

Moyen de droit / Consultation

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux, du lundi au vendredi, de 8h à 12h.

Ont qualité pour former opposition, les personnes touchées par les mesures d'aménagement et les associations concernées qui possèdent un intérêt digne de protection à ce qu'elles soient annulées ou modifiées.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.

Celui qui n'a pas formé opposition dans les délais ne peut plus faire valoir ses droits, dans la procédure, sauf si des modifications éventuelles sont apportées ultérieurement aux plans d'affectation des zones et aux règlements.

Point de contact
Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai
Expiration du délai: 16.11.2026

Rubrique: Avis officiels généraux et annonces
Sous-rubrique: Autre avis officiel
Date de publication: KABVS 16.10.2026
Visible par le public jusqu´au: 16.11.2026
Numéro de publication: AL-VS15-0000002620

Entité de publication

Commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Autre avis – Suppression d'un tronçon de voie publique (Désaffectation du domaine public routier) - Demande d'intervention dans l'ERE et dans les eaux piscicoles, Chamoson

Titre de l'avis
Suppression d'un tronçon de voie publique (Désaffectation du domaine public routier) - Demande d'intervention dans l'ERE et dans les eaux piscicoles

Contenu de l'avis

L'Administration communale de **Chamoson,** en application des articles pertinents de la Loi sur les routes (LR) et de la Loi sur les constructions (LC), porte à la connaissance du public la décision du Conseil municipal du 15.11.2023 concernant la suppression et le déclassement du domaine public de la route suivante :

- **Dénomination de la voie :** Route de la gravière
- **Tronçon concerné :** entre la parcelle 1929 et la parcelle 10765 de la commune de Leytron. Profil 14 à 65 du plan de situation.
- **Parcelle impactée :** 10765
- **Motif de la suppression :** partie de la route et du pont située sur la Losentze et fermée chaque année en raison des potentielles laves torrentielles. Un itinéraire de remplacement est proposé.

Moyen de droit / Consultation

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux, du lundi au vendredi, de 8h à 12h.

Les oppositions éventuelles contre cette suppression, dûment motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'Administration communale de **Chamoson,** Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, dans le délai de 30 jours dès la publication de cet avis.

Point de contact
Commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
1955 Chamoson

Délai
Expiration du délai: 16.11.2026